

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/08

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 22

Suppléants votants : 00

Procurations : 06

Votants : 28

Pour : 28

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Lavignac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 février 2025

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, Mme JACQUEMENT Eliane (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe (procuration de M. DELOMENIE Bernard), M. GOUDIER Jean-Louis, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence (procuration de M. GAYOT Loïc), M. MASSY Jean-Marie (procuration de M. ESCOUBEYROU Pascal), M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERANT Floriane (procuration de Mme LACORRE Valérie), M. LE GOFF Jean, M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. BARRY Jacques, M. DOGNON Jean-Bernard, Mme ARNAUD Claudine, Mme LACOURARIE Bernadette.

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, M. BONNAT Christian, M. GAYOT Loïc, Mme LACORRE Valérie, M. GARNICHE Roland, M. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. CARPE Jean-Christophe

Objet : Affectations des Résultats – Exercice 2024 : Budget annexe « Ordures ménagères »

Exposé :

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget annexe « Ordures ménagères ».

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2024 ;

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation ;

Affectation du résultat

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	166 112,26
excédent d'investissement antérieur reporté	735,91

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

solde d'exécution de l'exercice	39 769,22
solde d'exécution cumulé	40 505,13

RESTES A REALISER AU 31/12/2024

dépenses d'investissement	0,00	
recettes d'investissement	0,00	
SOLDE	0,00	

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20250304-D20250001
Date de réception préfecture : 06/03/2025

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024

rappel du solde d'exécution cumulé	40 505,13
rappel du solde des restes à réaliser	0,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	40 505,13
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	69 923,77
résultat antérieur	166 112,26
TOTAL A AFFECTER	236 036,03

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2025)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2025 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	236 036,03
TOTAL	236 036,03

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 04 mars 2025.

Le Président,
Emmanuel DEXET

